
Annonce des dons déposés par les citoyens de la commune de Sentilly (Orne) au directoire du district d'Argentan pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce des dons déposés par les citoyens de la commune de Sentilly (Orne) au directoire du district d'Argentan pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 526;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35133_t1_0526_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

de ces différentes collectes monte, depuis trois mois à 4.251 liv. dont 60 liv. en numéraire, outre un don assez considérable en souliers. Elle invite la Convention à rester à son poste (1).

35

La société populaire de Mard-sur-le-Mont, département de la Marne, écrit que les citoyens de cette commune ont donné pour leurs frères d'armes 78 chemises et autres objets, 47 liv. 5 s. en numéraire, 490 liv. en assignats, et en outre, 14 marcs 7 gros d'argenterie, et toutes les autres dépouilles de leur église, qui est actuellement le temple de la Raison (2).

[*St-Mard-sur-le-Mont, s.d.*] (3)

« Législateurs,

Partout, le flambeau de la Raison, éclaire les esprits. Les seuls objets de notre vénération actuelle sont la liberté, l'égalité, la fraternité et le serment de concourir avec zèle à asseoir sur des bases inébranlables leur auguste empire, ne fait qu'un cri parmi nous.

Déjà nous avons banni, tous les signes de la superstition, et avons envoyé à la Monnaie tous les vases et autres ornements de notre église; richesses, qui sans doute, seront plus utilement employées au bien de la République, qu'à nourrir l'orgueil des prêtres, et à tromper la multitude.

Tous les jours de décade, en place de messe, il se tient un cours public de morale, dans notre ci-devant église, actuellement convertie, en temple de la Raison. Là placés comme des sentinelles vigilantes, nous consacrons la majeure partie de nos séances, à prêcher les droits de l'homme et la Constitution, à faire connaître au peuple, la hauteur des circonstances, et à le ramener de l'erreur et de la superstition.

Déjà nos observations, n'ont point été infructueuses. A peine avons-nous parlé des besoins de la République, que les citoyens de notre commune dont la majorité n'a d'autre revenu que celui de ses sueurs, ont prouvé leur patriotisme, et leur amour pour la liberté, en faisant à l'envi toutes sortes d'offrandes pour nos frères d'armes. Elles consistent en 78 chemises, 2 paires de draps, 18 livres de charpie fabriquées par les jeunes filles, 45 l. en numéraire, 490 l. assignats, une cinquantaine de pièces de cuivre, 54 l. pesant de fer, et une paire de souliers. En outre, 14 marcs 7 gros d'argent, provenant des vases de notre église, avec 232 l. de cuivre, provenant des chandeliers.

Il n'existoit plus dans notre commune, qu'un reste de l'ancien régime. C'étoit un cercueil en plomb dans lequel gisoit le corps d'un de nos ci-devant seigneurs. Indigné d'avoir oublié ce monument si longtemps, chacun s'est disputé l'honneur de le retirer du caveau où il étoit placé, afin de le faire convertir en balles, qui au moins serviront à détruire quelqu'un de ces enfants dénaturés que la rage porte jusqu'au point de chercher à déchirer le sein de leur mère.

(1) *Bⁱⁿ*, 22 pluv.; *C. Eg.*, n° 542.

(2) *P.V.*, XXXI, 160. *Bⁱⁿ*, 23 pluv. (1^{er} suppl^t).

(3) *C* 291, pl. 924, p. 13.

Montagne, reste à ton poste avec cette fermeté qui fait trembler les tyrans. Après les avoir vaincus, ton nom sera célébré dans l'histoire de la Révolution, et demeurera gravé sur le frontispice du globe; les pères diront à leurs enfants; ce fut cette Montagne qui nous établit un gouvernement libre et populaire, et qui secondé de braves défenseurs, subjugué, les armées esclaves coalisées pour détruire notre liberté.

Soyez fermes, Législateurs; pour nous, nous répandrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang, pour maintenir la République une et indivisible. Enfin, ne quittez la Montagne, que lorsque le despotisme sera entièrement terrassé, le fédéralisme anéanti, et le fanatisme abattu, en ce, vous ferez ce que les enfants doivent faire pour celle qui les a nourris, et accomplirez le vœu sincère, de tous vos frères qui composent la Société populaire de Mard-sur-le-Mont. S. et F. ».

DOMMANGET (*présid.*), BARROI, L. MATTHIEU, BÉNARD, GÉRARDIN, J.B. LHOSTE, J. PICART, BAILLO, L. BAILLO, A. PARROT [et 12 autres signatures].

36

Les citoyens de la petite commune de Sentilly, département de l'Orne, font passer à la Convention le reçu du directoire du district d'Argentan, de 45 chemises qu'ils ont déposées pour aider à l'équipement des jeunes volontaires de la première réquisition (1).

37

Le garde magasin, les maîtres et compagnons bourreliers de l'atelier des équipages d'artillerie du citoyen Lanchère, à Arras, font un don patriotique de 12 paires de souliers pour les défenseurs de la Patrie (2).

38

Le substitut de l'agent national du district de Bergerac s'empresse d'annoncer combien se vendent avantageusement les biens des émigrés, lorsqu'ils sont départis en petits lots: un, estimé 374 liv., a été vendu 2,470 liv.; il donne aussi le détail des dons patriotiques de deux communes du canton. Celle nommée Eyrenville (3) a donné 93 liv. 5 s., 54 chemises, 10 draps et 30 livres trois quarts de charpie; celle de Gageac, dont la population est moindre, a donné 94 chemises (4).

(1) *P.V.*, XXXI, 160. *Bⁱⁿ*, 23 pluv. (1^{er} suppl^t). Reçu du distr. d'Argentan, signé Demcourt (commis) en l'absence du c^o Lasalle (*C* 291, pl. 924, p. 15).

(2) *P.V.*, XXXI, 160. *Bⁱⁿ*, 22 pluv.

(3) Et non Creuville.

(4) *P.V.*, XXXI, 160; *Bⁱⁿ*, 22 pluv.; *J. Sablier*, n° 1131; *C. Eg.*, n° 542; *J. Fr.*, n° 505; *M.U.*, XXXVI, 363.